

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BARRIER COAT PROTECTION DES MOULES

Version: 1

Date de la première édition: 31/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	BARRIER COAT PROTECTION DES MOULES
Utilisation de la substance/préparation	protection des moules
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	BARRIER COAT PROTECTION DES MOULES
Description de la préparation:	aérosol: alcools et solvants / gaz comprimé
Composant(s) contribuant aux dangers:	• propane-2-ol; alcool isopropylique - N° Id: 603-117-00-0 - N° CAS: 67-63-0 - N° CE: 200-661-7 Conc. pds.(%): 90 < C <= 100 - Classification: • F; R 11 • Xi; R 36 • R 67 •

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Facilement inflammable. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Risque(s) spécifique(s):	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation:	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou bien utiliser un nettoyeur reconnu.
Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre, eau pulvérisée.
Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Dangers particuliers / Risques spéciaux:	Faire attention aux risques d'explosion. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Un incendie produira une épaisse fumée noire.
Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Méthode(s) de nettoyage	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BARRIER COAT PROTECTION DES MOULES

Version: 1

Date de la première édition: 31/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

Stockage

- Précaution(s): Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
* > ou = 10000 kg => CPR 15 - 2
* < 10000 kg => CPR 15 - 1
- Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné de matières combustibles, d'agents réducteurs (p.ex. les amines), d'acides, d'alcalis, de composés de métaux lourds (p. ex. accélérateurs, siccatifs, savons métalliques).
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

Valeurs limites d'exposition

- Limite(s) d'exposition: • propane-2-ol; alcool isopropylique: VME ppm = 250 - VME mg = 650
Valeurs selon:
composant n°: 1 - V.L.E.C. = ppm - V.L.E.L. = ppm

Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
- Protection de la peau: Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: aérosol: liquide / gaz comprimé
- Couleur: clair(e) et incolore
- Odeur: caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BARRIER COAT PROTECTION DES MOULES

Version: 1

Date de la première édition: 31/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

- Point d'éclair: Non déterminé.
- Température d'auto-inflammabilité: >200°C
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1):

ENTRETIEN DE MAC OS X JAGUAR

Macjanitor : Une maintenance journalière, hebdomadaire et mensuelle
La commande Unix : FSCK -Y
Reconstruire le bureau : Quid sous OS X JAGUAR ?
Faire le ménage dans ses préférences
Réparer les autorisat

- Viscosité: Non déterminé.
- Hydrosolubilité: Insoluble dans l'eau.
- Liposolubilité: Soluble dans: esters, cétones.
- Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Condition(s) à éviter La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
- Matière(s) à éviter Éviter les températures supérieures à 50 °C
- Matière(s) à éviter: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Produit(s) de décomposition dangereux En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
- Toxicité aiguë
- Inhalation: L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que: effets narcotiques, irritation des muqueuses et du système respiratoire, effets nuisibles sur les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.
- Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion: Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- Ecotoxicité / Effets sur l'environnement: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
- Effets nocifs divers
- Potentiel de formation d'ozone photochimique: non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
- Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
- Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
- Autres informations

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BARRIER COAT PROTECTION DES MOULES

Version: 1



Date de la première édition: 31/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
Numéro ONU	1950
Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)	
- classe de danger:	2
- numéro et lettre:	2, 10,b2
- nom d'envoi exact:	Gas inflammable
- Etiquettes ADR/RID:	3
IMDG (mer)	
- IMO classe:	9
- Nom d'expédition exact:	AEROSOL
- N° EMS:	2-13
- Polluant marin:	620
OACI/IATA (air)	2 - II - 203
- ICAO/IATA classe:	AEROSOL
- nom d'envoi exact:	Gas inflammable
Voies fluviales (ADNR)	

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage:	Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
N° CE:	Non applicable.
Symbole(s):	F - Facilement inflammable ; Xi - Irritant  
Phrase(s) R:	11 Facilement inflammable. 36 Irritant pour les yeux. 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Phrase(s) S:	2 Conserver hors de la portée des enfants. 23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols. 38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Autres informations	Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CEE n°:
Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E.E. que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Utilisation de la substance/préparation	protection des moules
Restriction(s) d'emploi recommandée(s)	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Historique	
- Date de la première édition:	31/07/2003
- Version:	1

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BARRIER COAT PROTECTION DES MOULES

Version: 1

Date de la première édition: 31/07/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Réalisé par:

Sds